



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Procès-verbal de la séance du 25 août 2016

et

Observations et conclusions

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2855-20161208

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 25 AOÛT 2016	1
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Procès-verbaux des séances de travail des 7, 9 juin, 25 août, 15, 22 septembre, 4, 19 octobre, 9, 16, 24 novembre et 6 décembre 2016
- III. Observations et conclusions

Séance du jeudi 25 août 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Rochon (Richelieu)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autre député présent :

- M. Khadir (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Mario Albert, ancien président-directeur général d'Investissement Québec

- M. Jean-Claude Scraire, ancien président du conseil d'administration d'Investissement Québec

- M. Yves Lafrance, président-directeur général d'Investissement Québec par intérim en 2014

- M. Louis Roquet, président du conseil d'administration d'Investissement Québec en 2014

Vérificateur général du Québec :

- M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale
- M. Serge Giguère, vérificateur général adjoint
- M. Martin St-Louis, directeur de vérification

M. Pierre Ouellet, ancien directeur de cabinet du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président fait une déclaration concernant un document transmis la semaine dernière par Investissement Québec. Malgré que le caractère confidentiel du document ait été souligné aux membres, certaines informations contenues dans celui-ci se sont pourtant retrouvées dans les médias. Le président indique qu'il s'agit d'une situation regrettable et que chaque député doit assumer la portée des gestes qu'il pose.

AUDITIONS

La Commission entend M. Albert.

À 10 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Scraire.

À 11 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend M. Lafrance.

À 12 h 35, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M. Roquet.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Vérificateur général du Québec.

M. Therrien (Sanguinet) demande la permission du président afin de déposer le cahier d'Investissement Québec qui a été transmis aux membres.

M. le président prend la demande en délibéré.

À 15 h 55, la Commission suspend ses travaux après une brève suspension.

M. Bonnardel (Granby) indique qu'il souhaite que le témoin soit assermenté. À la demande du président, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

La Commission entend M. Ouellet.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président ne permet pas le dépôt du document transmis par Investissement Québec et souhaite qu'il demeure à l'usage exclusif des membres de la Commission.

À 16 h 51, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Claude Cousineau

DH/sq

Québec, le 25 août 2016

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Albert, Mario

Lafrance, Yves

Ouellet, Pierre

Roquet, Louis

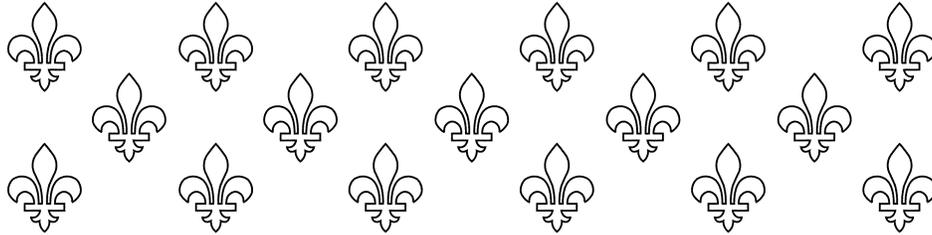
Scraire, Jean-Claude

Vérificatrice générale du Québec

001M

ANNEXE II

**Procès-verbaux des séances de travail des 7, 9 juin, 25 août, 15, 22 septembre,
4, 19 octobre, 9, 16, 24 novembre et 6 décembre 2016**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 juin 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Séance de travail du mardi 7 juin 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président

- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Rochon (Richelieu)
- M^mc Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M^mc Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet)

Autres participants :

- M. Bonnardel (Granby)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Autres personnes présentes :

- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Filion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Philippe Girard, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Mathieu Lavigne, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 heures, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Bonnardel (Granby) et à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et à MM. Constantin, Filion, Girard et Lavigne d'assister à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

QU'à cet effet, elle tiennent des consultations particulières afin d'entendre monsieur Yves Lafrance, ancien président d'Investissement Québec, le député de Verdun et ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Robert Dutton, ancien pdg de RONA, madame Guylaine Leclerc, vérificatrice générale du Québec, monsieur Pierre Ouellet, ancien chef de cabinet du ministre des Transports, ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 22 septembre 2016.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Drolet (Jean-Lesage) de proposer la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 149 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

QU'à cette fin, la Commission procède à des consultations particulières et entende, selon l'ordre ci-après, les personnes suivantes :

- M. Mario Albert (ex-pdg d'Investissement Québec);
- M. Jean-Claude Scraire (ancien président du CA d'Investissement Québec);
- M. Yves Lafrance (pdg d'Investissement Québec par intérim en 2014);
- M. Louis Roquet (président du CA d'Investissement Québec en 2014).

QUE la durée maximale pour l'exposé de chaque personne soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes, partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

QUE l'organisation de ce mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Une discussion s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) et M. Drolet (Jean-Lesage) retirent leurs motions.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de déterminer les témoins à entendre lors d'une autre séance de travail avant la fin de la semaine.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative pour dresser le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 22 septembre 2016.

Une discussion s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) retire sa motion.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative pour dresser le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

Il est convenu de procéder à ce mandat à l'automne 2016

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes relevant de la Commission

M. le président indique que le comité directeur s'est réuni à ce sujet et qu'il propose aux membres que la Commission entende la Régie du bâtiment du Québec (précédée de l'audition du Regroupement activistes pour l'inclusion Québec), le Fonds de recherche du Québec-nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec-santé et le Fonds de recherche du Québec-société et culture.

Une discussion s'engage.

M. Hardy (Saint-François) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à des mandats en vertu des articles 293.1 et 294 du Règlement à l'égard des organismes suivants :

- Régie du bâtiment du Québec;
- Fonds de recherche du Québec-nature et technologies;
- Fonds de recherche du Québec-santé;
- Fonds de recherche du Québec-société et culture.

QUE l'audition de chaque organisme soit d'une durée de deux heures, incluant une présentation de 30 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M. Hardy (Saint-François) propose la motion suivante :

QUE, la Commission de l'économie et du travail, procède, avant l'audition de la Régie du bâtiment, à l'audition du Regroupement activistes pour l'inclusion Québec (RAPLIQ) pour une durée d'une heure, incluant une présentation de 15 minutes.

Ces motions sont adoptées à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de procéder à la réalisation de ces mandats à l'automne 2016.

À 11 h 35, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 7 juin 2016

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

SÉANCE DE TRAVAIL

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

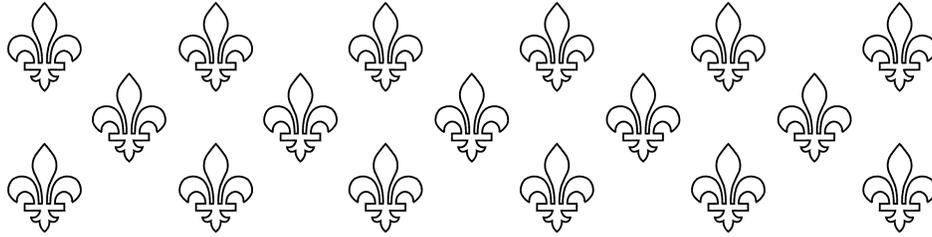
Le mardi 7 juin 2016
11 heures à 12 heures

Salle RC.161

Ordre du jour

- | | |
|---------|---|
| 11 h 00 | Statuer sur la possibilité de se saisir du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec |
| 11 h 15 | Statuer sur la possibilité de se saisir du mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec |
| 11 h 35 | Statuer sur la possibilité de se saisir de mandats de surveillance d'organismes relevant de la Commission |
| 12 h 00 | Ajournement |

Québec, le 6 juin 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 9 juin 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autres personnes présentes :

- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Philippe Gougeon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 01, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et à MM. Constantin, Filion et Gougeon d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec, la Commission de l'économie et du travail tienne des consultations particulières afin d'entendre M. Yves Lafrance, ancien président d'Investissement Québec, le député de Verdun et ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Robert Dutton, ancien président-directeur de RONA, M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale du Québec, M. Pierre Ouellet, ancien chef de cabinet du ministre des Transports, ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 22 septembre 2016.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cousineau (Bertrand), M. Leclair (Beauharnois), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) et M. Therrien (Sanguinet) - 4.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M. Drolet (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec, la Commission procède à des consultations particulières et entende, selon l'ordre ci-après, les personnes suivantes :

- M. Mario Albert (ex-président-directeur général d'Investissement Québec);
- M. Jean-Claude Scraire (ancien président du conseil d'administration d'Investissement Québec);
- M. Yves Lafrance (président-directeur général d'Investissement Québec par intérim en 2014);
- M. Louis Roquet (président du conseil d'administration d'Investissement Québec en 2014);
- M^{me} Guylaine Leclerc (vérificatrice générale du Québec).

QUE la durée maximale pour l'exposé de chaque personne soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes, partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

QUE l'organisation de ce mandat soit confiée aux membres de la Commission.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

À 13 h 29, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

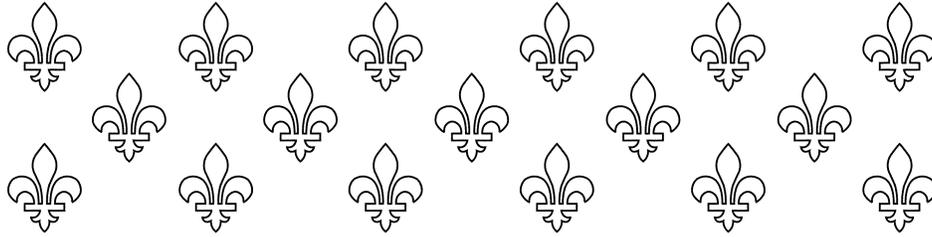
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 9 juin 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 août 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 25 août 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autre député présent :

- M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François Constantin, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Philippe Gougeon, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Carl Pilotte, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 18, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que M^{me} Maltais (Taschereau) remplace M. Rochon (Richelieu) pour la suite du mandat.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Constantin, Fillion, Gougeon et Pilotte d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

M. le président rappelle l'objet de la séance et fait part des trois lettres qu'il a reçues et qui ont été transmises aux membres.

1. Lettre de M. Pierre Ouellet

M. le président présente la lettre que lui a transmise M. Pierre Ouellet dans laquelle il fait part de son désir d'être entendu en Commission parlementaire dans le cadre du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

M. Polo (Laval-des-Rapides) propose que M. Pierre Ouellet soit entendu en auditions publiques dans le cadre de ce mandat.

Après discussion, il est convenu que la Commission entende M. Ouellet à la suite des auditions de ce jour, soit à 16 heures.

Il est également convenu que la durée maximale de son exposé soit de 10 minutes et les échanges avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes, partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

M. le président indique aux membres que le temps alloué aux échanges sera distribué en un seul bloc en débutant par le groupe parlementaire formant le gouvernement.

2. Lettre du député de Granby

M. le président faire part de la lettre que lui a transmise le député de Granby.

M. Bonnardel (Granby) présente sa demande relativement à l'opportunité d'entendre d'autres témoins.

Une discussion s'engage.

M. Bonnardel (Granby) propose la motion suivante :

QUE, la Commission de l'économie et du travail entende MM. Jacques Daoust et Robert Dutton.

Après débat la motion est rejetée.

3. Lettre du député de Mercier

M. le président faire part de la lettre que lui a transmise le député de Mercier.

Dans un premier temps, M. le président informe le député de Mercier qu'il a reçu toute la documentation et les informations qui ont été fournies aux membres de la Commission dans le cadre de ce mandat.

M. Khadir (Mercier) présente sa demande concernant l'opportunité d'obtenir copie des courriels échangés entre M. Ouellet et le bureau du premier ministre pour la journée du 26 novembre 2014, ainsi que le répertoire téléphonique de M. Pierre Ouellet.

Une discussion s'engage.

Comme il a été convenu, lors cette séance de travail, que le témoin sera entendu en auditions publiques, les membres souhaitent que le député de Mercier soumette d'abord sa demande lors de l'audition du témoin.

Par ailleurs, M. le président souligne aux membres que, comme le témoin n'a pas été assigné à comparaître en vertu de l'article 51 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, il ne peut être contraint de répondre à une question d'un député. Le choix de répondre ou non à la question est laissé à sa discrétion.

À 9 h 14, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30 où elle poursuivra son mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Claude Cousineau

DH/sq

Québec, le 25 août 2016

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

SÉANCE DE TRAVAIL

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Le jeudi 25 août 2016
8 h 15 à 9 h 15

Salle RC.161

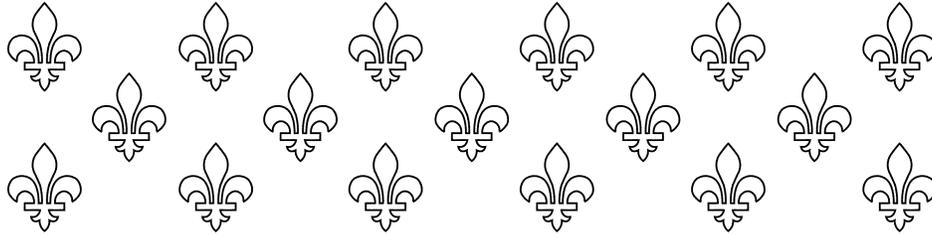
Ordre du jour

8 h 15 Statuer sur les trois demandes suivantes :

1. Lettre de M. Pierre Ouellet
2. Lettre du député de Granby
3. Lettre du député de Mercier

9 h 15 Suspension

Québec, le 23 août 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 septembre 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 15 septembre 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Rochon (Richelieu)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autre député présent :

- M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Carl Pilote, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Carl Renaud, recherchiste, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Constantin, Pilote et Renaud d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

M. le président rappelle que la Commission a reçu trois lettres relativement à ce mandat depuis les auditions du 25 août 2016.

M. Bonnardel (Granby) explique la lettre qu'il a fait parvenir à la Commission.

Une discussion s'engage.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de son mandat se penchant sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec, entende M. Jacques Daoust.

Une discussion s'engage.

À 8 h 59, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

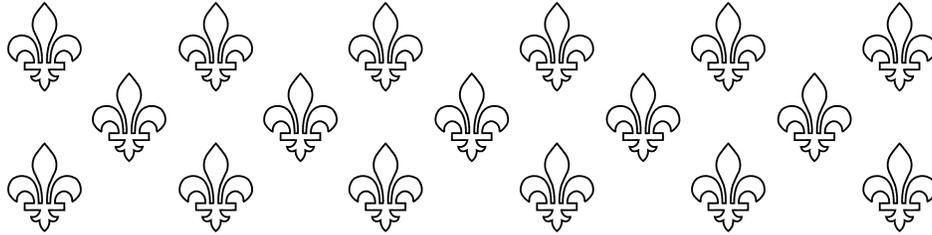
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 15 septembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 septembre 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 22 septembre 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Rochon (Richelieu)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autre députée présente :

- M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

- M. Carl Pilotte, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Carl Renaud, recherchiste, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Constantin, Fillion, Pilotte et Renaud d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur la motion présentée par M. Therrien (Sanguinet) lors de la séance de travail du 15 septembre 2016.

À 14 h 01, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

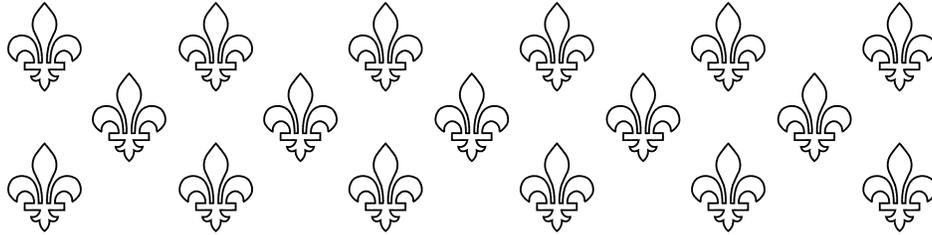
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 22 septembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 octobre 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 4 octobre 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Rochon (Richelieu)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, boursier-stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Carl Pilote, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Carl Renaud, chercheur, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 05, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et à MM. Aubry, Constantin, Fillion, Pilotte et Renaud d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur la motion présentée par M. Therrien (Sanguinet) lors de la séance de travail du 15 septembre 2016.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M^{me} Maltais (Taschereau) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Cousineau (Bertrand) et M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) - 2.

La motion est rejetée.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail dans le cadre de son mandat se penchant sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec, entende Raymond Bachand.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Polo (Laval-des-Rapides), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M^{me} Maltais (Taschereau) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Cousineau (Bertrand) et M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) - 2.

La motion est rejetée.

M. Polo (Laval-des-Rapides) propose la motion suivante :

QUE dans le cadre du mandat d'initiative portant sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA, suite aux auditions tenues le 25 août 2016, le rapport de la commission soit déposé à l'Assemblée nationale le mercredi 5 octobre 2016.

Une discussion s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Polo (Laval-des-Rapides) retire sa motion.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail dans le cadre de son mandat se penchant sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec, entende M. Jean-Louis Dufresne, directeur de cabinet du premier ministre du Québec.

À 19 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

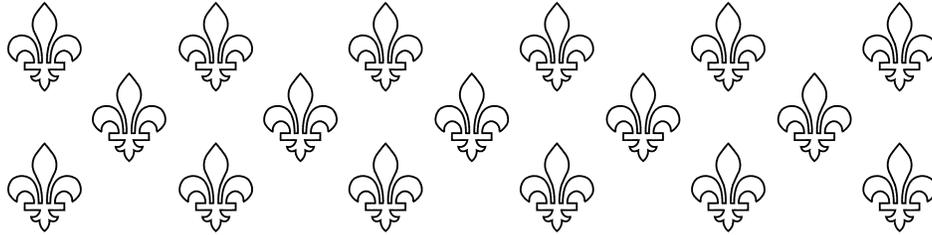
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Claude Cousineau

PLT/sq

Québec, le 4 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 octobre 2016

Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 19 octobre 2016

Objet : Organiser le mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Rochon (Richelieu)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, boursier-stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Fillion, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Huot-Gallien et Comtois et à MM. Aubry, Constantin et Fillion d'assister à la séance.

Organisation du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur la motion présentée par M. Therrien (Sanguinet) lors de la séance de travail du 4 octobre 2016.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. Leclair (Beauharnois), M^{me} Maltais (Taschereau) et M. Therrien (Sanguinet) - 4.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Cousineau (Bertrand) et M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) - 2.

La motion est rejetée.

Après discussion, il est convenu de faire un rapport et que M. David rédige un résumé des auditions.

Il est également convenu que ce rapport soit transmis aux membres de la Commission et que celle-ci se réunisse à nouveau en séance de travail à ce sujet.

À 11 h 39, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

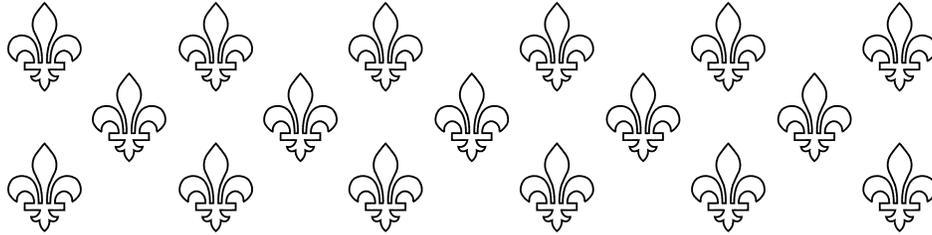
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 19 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 novembre 2016

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 9 novembre 2016

Objet : Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président
- M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, en remplacement de M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Guillaume Fillion, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Sacha Lubin, stagiaire, bureau du député de Laval-des-Rapides

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 33, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Therrien (Sainguinet) de remplacer M. Traversy (Terrebonne) pour le reste du mandat.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Huot-Gallien, Comtois et Lubin et à MM. Constantin et Fillion d'assister à la séance.

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur le projet de rapport.

M. Therrien (Sanguinet) soumet quelques propositions de modification au texte du projet de rapport.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) propose les observations suivantes :

- Les membres de la Commission de l'économie et du travail réitèrent leur appui aux démarches de la vérificatrice générale et à ses recommandations. Les députés l'encouragent aussi à faire un suivi approprié des engagements pris par Investissement Québec en réponse à son rapport. Dans le cas précis de ce mandat, ils veulent mettre l'accent sur trois de ses recommandations :
 - Préciser, en collaboration avec tous les intervenants gouvernementaux concernés, les critères permettant de clarifier la démarcation entre les interventions d'importance menées à même le FDE et celles réalisées avec les capitaux propres d'IQ.
 - Améliorer la pertinence et la fiabilité des indicateurs utilisés pour mesurer l'impact de ses interventions ainsi que les explications qu'elle fournit lors de la présentation des résultats.
 - Améliorer la qualité de l'information de gestion fournie au conseil d'administration à l'égard de la rentabilité financière et la performance économique et répondre à l'exigence d'étalonnage de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.
- Les membres de la Commission de l'économie et du travail invitent Investissement Québec à utiliser, à l'avenir, des documents officiels

contenant les signatures nécessaires lorsque des autorisations sont requises.

- Les membres de la Commission de l'économie et du travail veulent finalement souligner le travail d'Investissement Québec suite aux événements. Leur plan d'action vise précisément à éliminer de telles situations. Les députés appuient notamment leur volonté de clarifier l'utilisation des différents fonds et de se donner un protocole d'accès rapide au Fonds du développement économique.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les discussions lors d'une autre séance de travail.

À 12 h 30, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

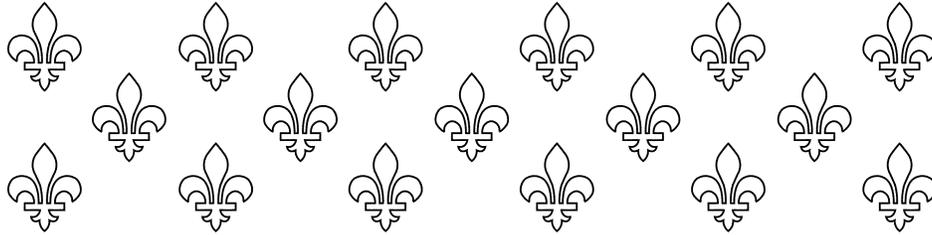
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 9 novembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 novembre 2016

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 16 novembre 2016

Objet : Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président
- M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, en remplacement de M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Sacha Lubin, stagiaire, bureau du député de Laval-des-Rapides
M. Carl Renaud, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
-

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Huot-Gallien et Lubin et à MM. Constantin, Fillion et Renaud d'assister à la séance.

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur les observations proposées par M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys).

Il est convenu de modifier la première observation de la manière suivante :

- Les membres de la Commission de l'économie et du travail réitèrent leur appui aux démarches de la vérificatrice générale et plus particulièrement à la recommandation suivante :
 - Préciser, en collaboration avec tous les intervenants gouvernementaux concernés, les critères permettant de clarifier la démarcation entre les interventions d'importance menées à même le FDE et celles réalisées avec les capitaux propres d'IQ.

Les députés l'encouragent de plus à faire un suivi.

Il est convenu de conserver la deuxième observation :

- Les membres de la Commission de l'économie et du travail invitent Investissement Québec à utiliser, à l'avenir, des documents officiels contenant les signatures nécessaires lorsque des autorisations sont requises.

Il est convenu de modifier la troisième observation de la manière suivante :

- Les membres de la Commission de l'économie et du travail appuient la volonté d'Investissement Québec de se donner un protocole d'accès rapide au Fonds du développement économique.

Ces trois observations, ainsi rédigées, sont adoptées.

M. Therrien (Sanguinet) propose la recommandation suivante :

Les membres de la Commission recommandent au gouvernement de rendre publiques les communications (lettres, courriels, appels téléphoniques, etc.) au sujet de RONA entre Pierre Ouellet et Jean-Louis Dufresne et entre tout membre du cabinet du ministre de l'Économie, Jacques Daoust, et tout membre du cabinet du premier ministre du Québec, entre le 17 novembre 2014 et le 15 décembre 2014.

Après discussion, la recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leclair (Beauharnois), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) - 6.

Abstention : M^{me} Richard (Duplessis) - 1.

M. Therrien (Sanguinet) propose la recommandation suivante :

Les membres de la Commission recommandent au gouvernement de rendre publiques les communications (lettres, courriels, appels téléphoniques, etc.) au sujet de RONA entre Pierre Ouellet et Jean-Louis Dufresne et entre tout membre du cabinet du ministre de l'Économie, Jacques Daoust, et tout membre du cabinet du premier ministre du Québec, entre le 2 juin 2016 et le 1^{er} septembre 2016.

Une discussion s'engage.

À 13 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

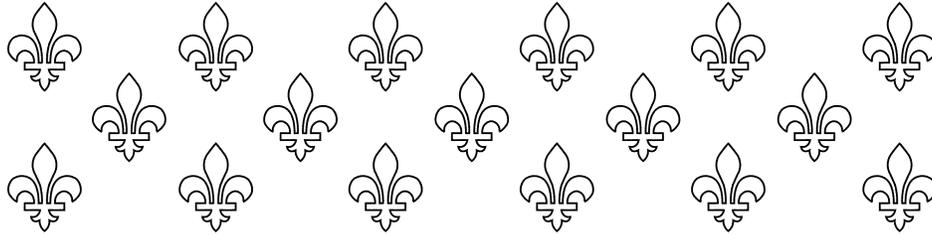
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 16 novembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 novembre 2016

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 24 novembre 2016

Objet : Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président
- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. LeBel (Rimouski)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, en remplacement de M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, boursier-stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Sacha Lubin, stagiaire, bureau du député de Laval-des-Rapides
M. Carl Renaud, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Lubin et à MM. Aubry, Constantin et Renaud d'assister à la séance.

Il est convenu d'annuler le remplacement de M. LeBel (Rimouski) par M^{me} Maltais (Taschereau).

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur la recommandation proposée par M. Therrien (Sanguinet) lors de la séance de travail du 16 novembre 2016.

La recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La recommandation est rejetée.

M. Therrien (Sanguinet) propose la recommandation suivante :

Les membres de la Commission recommandent que tout prêt, tout prêt sans intérêt, toute garantie de prêt, toute garantie d'engagement financier, tout prêt convertible en capital-actions, toute intervention financière dans le capital-actions ordinaire d'une entreprise fait par le ministère de l'Économie ou par Investissement Québec et ayant fait l'objet d'un décret lors de l'intervention soit obligatoirement l'objet d'un décret lors de la vente des parts détenues par le gouvernement ou par Investissement Québec ou lors de modifications aux conditions valides lors de la première intervention.

Après discussion, la recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^m la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^m Sauvé (Fabre), M^m Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^m Richard (Duplessis) - 2.

La recommandation est rejetée.

M. Therrien (Sanguinet) propose la recommandation suivante :

Les membres de la Commission recommandent que tout décret relatif à un prêt, un prêt sans intérêt, une garantie de prêt, une garantie d'engagement financier, un prêt convertible en capital-actions, ou une intervention financière dans le capitale-actions ordinaire d'une entreprise fait par le ministère de l'Économie ou par Investissement Québec soit rendu public dans les 60 jours suivant son adoption.

Après discussion, la recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^m la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^m Sauvé (Fabre), M^m Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^m Richard (Duplessis) - 2.

La recommandation est rejetée.

M. Bonnardel (Granby) propose l'observation suivante :

Le rapport doit préciser que, pour le deuxième groupe d'opposition, le mandat de la CET est inachevé car la Commission n'a pas été en mesure d'entendre tous les

acteurs, liés au gouvernement, impliqués dans le processus ayant conduit à la vente de RONA.

Après discussion, l'observation est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

L'observation est rejetée.

M. Bonnardel (Granby) propose l'observation suivante :

La Commission n'a pas entendu Jean-Louis Dufresne, le chef de cabinet du premier ministre. Il aurait été pertinent de questionner M. Dufresne pour faire la lumière sur le rôle qu'a pu jouer le cabinet du premier ministre dans le processus ayant conduit à la vente des actions qu'Investissement Québec détenait dans RONA.

Après discussion, l'observation est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

L'observation est rejetée.

M. Bonnardel (Granby) propose l'observation suivante :

La Commission n'a pas entendu Jacques Daoust, ministre de l'Économie, au moment des faits étudiés. Il aurait été pertinent de questionner M. Daoust pour faire la lumière sur son rôle dans le processus ayant conduit à la vente des actions qu'Investissement Québec détenait dans RONA. Rappelons qu'en audition, Jacques Daoust a été contredit par son ex-chef de cabinet, Pierre Ouellet.

Après discussion, l'observation est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

L'observation est rejetée.

M. Bonnardel (Granby) propose la recommandation suivante :

Que les membres de la Commission de l'économie et du travail (CET) recommandent que Jean-Louis Dufresne, le chef de cabinet du premier ministre et député de Roberval, envoie à la CET une déclaration assermentée, expliquant son implication dans le processus ayant conduit à la vente des actions qu'Investissement Québec détenait dans RONA. Le document devra corroborer les affirmations, les faits et les dates entendues en audition ou soulignés dans le rapport.

Après discussion, la recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La recommandation est rejetée.

M. Bonnardel (Granby) propose la recommandation suivante :

Que les membres de la Commission de l'économie et du travail (CET) recommandent que Jacques Daoust, ex-ministre de l'Économie, envoie à la CET une déclaration assermentée, expliquant son implication dans le processus ayant conduit à la vente des actions qu'Investissement Québec détenait dans RONA. Le document devra corroborer les affirmations, les faits et les dates entendues en audition ou soulignés dans le rapport.

Après discussion, la recommandation est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La recommandation est rejetée.

Une discussion s'engage sur la première proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

Dans le premier paragraphe de la section « Utilisation des capitaux propres d'Investissement Québec », remplacer le verbe « pu » par « dû » dans la phrase suivante : « En théorie, l'achat des actions aurait pu se faire par le Fonds de développement économique (FDE). ».

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est rejetée.

Une discussion s'engage sur la deuxième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

À la première phrase du quatrième paragraphe de la section « Utilisation des capitaux propres d'Investissement Québec », préciser qu'il s'agit de propos tenus par M. Roquet.

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. LeBel (Rimouski), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. St-Denis (Argenteuil) et M. Therrien (Sanguinet) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est adoptée.

Une discussion s'engage sur la troisième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

À la première phrase du deuxième paragraphe de la section « Vente d'un premier bloc d'actions de RONA par Investissement Québec », préciser qu'il s'agit de propos tenus par M. Scraire.

La proposition de modification est adoptée.

Une discussion s'engage sur la quatrième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

Au quatrième paragraphe de la section « Vente de la totalité des actions de RONA par Investissement Québec », mentionner que c'est plutôt l'autorisation du ministre qui a été demandée.

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby), M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est rejetée.

À 14 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

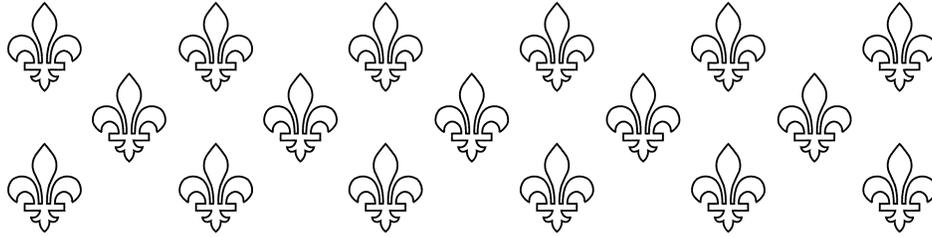
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 24 novembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 décembre 2016

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 6 décembre 2016

Objet : Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président
- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. LeBel (Rimouski)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, en remplacement de M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, boursier-stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Sacha Lubin, stagiaire, bureau du député de Laval-des-Rapides
M. Carl Renaud, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Huot-Gallien et Lubin et à MM. Aubry, Constantin et Renaud d'assister à la séance.

Statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Une discussion s'engage sur la cinquième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

Au cinquième paragraphe de la section « Vente de la totalité des actions de RONA par Investissement Québec », mentionner que c'est plutôt l'autorisation du ministre qui a été demandée.

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est rejetée.

Une discussion s'engage sur la sixième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

Au paragraphe précédant la section « Pistes de solution proposées en matière de gouvernance », mentionner que la Commission n'a pas jugé opportun de rencontrer d'autres intervenants afin d'obtenir leur version à ce sujet.

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Hardy (Saint-François), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est rejetée.

Une discussion s'engage sur la septième proposition de modification au texte du projet de rapport soumise par M. Therrien (Sanguinet), à savoir :

Au premier paragraphe de la section « Pistes de solution proposées en matière de gouvernance », remplacer la phrase « Ainsi, ils ont proposé des pistes de solutions. » par « Les seules pistes de solution proposées à cet égard sont les suivantes. ». Au même paragraphe, supprimer les mots « Par exemple » dans la phrase suivante.

La proposition de modification est mise aux voix. À la demande de M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. LeBel (Rimouski), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. St-Denis (Argenteuil) et M. Therrien (Sanguinet) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La proposition de modification est adoptée.

Une discussion s'engage.

M. Therrien (Sanguinet) soulève une question de règlement quant à la possibilité d'inclure une opinion minoritaire dans le rapport de la Commission.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTENCE

Selon le Règlement et la doctrine, il n'est pas possible de faire état, à même les observations, conclusions ou recommandations de la Commission, de la position d'une minorité de ses membres, en l'absence d'une décision de la Commission à cet effet. Les observations, conclusions ou recommandations d'une commission sont déterminées par une motion adoptée par la majorité de ses membres. Une fois adoptées, ces observations, conclusions et recommandations deviennent celles de la commission. En ce sens, le rapport déposé à l'Assemblée traduit l'opinion de la majorité ou, lorsqu'il y a unanimité, de l'ensemble des membres de la commission. Toutefois, le procès-verbal fera état de toutes les motions présentées et du résultat de leur mise aux voix.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

QUE le rapport de la Commission présente les conclusions de la majorité et de la minorité des membres de la Commission.

À 10 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

La motion est rejetée.

Après discussion, le projet de rapport, modifié, est mis aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Contre : M. LeBel (Rimouski) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Richard (Duplessis) - 2.

Le projet de rapport, modifié, est adopté.

À 10 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 6 décembre 2016

ANNEXE III

Observations et conclusions

LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Le processus ayant mené à la vente des actions
de RONA par Investissement Québec

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

DÉCEMBRE 2016



LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Le processus ayant mené à la vente des actions
de RONA par Investissement Québec

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

DÉCEMBRE 2016



SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION

M^{me} Anik Laplante
M. Simon Quer

RECHERCHE

M. David Boucher
M^{me} Danielle Simard

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'économie et du travail, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Anik Laplante.

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : cet@assnat.qc.ca

LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président
- M. Bonnardel (Granby)
M. Cousineau (Bertrand)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. Khadir (Mercier)
M. LeBel (Rimouski)
M. Leclair (Beauharnois)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc)
M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Therrien (Sanguinet)

Table des matières

INTRODUCTION	1
ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION.....	1
Achat des actions de RONA par Investissement Québec	1
Utilisation des capitaux propres d'Investissement Québec.....	2
Vente d'un premier bloc d'actions de RONA par Investissement Québec.....	4
Vente de la totalité des actions de RONA par Investissement Québec.....	4
Pistes de solution proposées en matière de gouvernance.....	7
OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION.....	8

INTRODUCTION

Le 7 juin 2016, la Commission de l'économie et du travail s'est saisie d'un mandat d'initiative visant à étudier le processus de vente des actions de RONA par Investissement Québec. Le 25 août suivant, elle a entendu six témoins en auditions publiques.

Dans un premier temps, sont venus témoigner des administrateurs d'Investissement Québec : M. Mario Albert (président-directeur général de juillet 2013 à août 2014), M. Jean-Claude Scraire (président du conseil d'administration de juillet 2013 à mai 2014), M. Yves Lafrance (actuellement premier vice-président opérations et président-directeur général par intérim en novembre et décembre 2014) et M. Louis Roquet (président du conseil d'administration de juin 2014 à avril 2016).

Puis, la Commission a reçu M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale du Québec, et son équipe, dans la foulée de la publication de son rapport sur la rentabilité financière et la performance économique d'Investissement Québec. Cette audition portait plus particulièrement sur la vente des actions de RONA. Enfin, M. Pierre Ouellet, ex-directeur de cabinet du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Jacques Daoust, a demandé à être entendu par les parlementaires. Ces derniers ont acquiescé à sa demande.

ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les thèmes abordés par les députés et les témoins sont développés dans le présent rapport eu égard à la chronologie des événements. Avant d'arriver aux circonstances entourant la vente des actions de RONA par Investissement Québec, il convient donc de revenir sur l'achat des actions, le choix du fonds où était détenu ce placement et la vente d'un premier bloc d'actions en 2013.

ACHAT DES ACTIONS DE RONA PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC

D'abord, les membres de la Commission ont voulu qu'on replace l'achat des actions de RONA par Investissement Québec dans son contexte.

Ainsi, à la suite de l'offre d'achat hostile de l'entreprise Lowe's concernant RONA en 2012, le gouvernement du Québec décide d'investir dans le quincaillier québécois afin de créer une minorité de blocage. Le 31 juillet 2012, le gouvernement donne le mandat à Investissement Québec. La société doit alors examiner les actions à entreprendre afin de contrer l'offre d'achat de Lowe's. De

l'été 2012 à février 2013, Investissement Québec acquiert des actions de RONA. À la fin de cette période, la société détient 12 millions d'actions au coût de 156 millions de dollars, soit 6 % de la valeur nette des actifs de la société d'État. À noter que le décret relatif à la participation d'Investissement Québec à cet égard est resté confidentiel jusqu'à ce que la Commission entreprenne ses travaux.

Investissement Québec a donc contribué à constituer la minorité de blocage. Avec les titres détenus par la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ, les détaillants et le personnel de direction de RONA et ceux d'Investissement Québec, les investisseurs institutionnels et privés favorables au maintien du siège social de RONA au Québec possédaient alors plus de 33 % des actions de RONA. Ces participations suffisaient à bloquer une offre d'achat hostile. Le 14 janvier 2013, le conseil d'administration d'Investissement Québec adopte une résolution afin que le nombre d'actions détenues ne dépasse pas le seuil d'initié, soit 10 % du nombre total d'actions de l'entreprise. Passé ce seuil, toute une gamme de responsabilités incombe au détenteur en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières. Dans le cas présent, la plus déterminante est l'obligation de s'inscrire au Système électronique de déclaration des initiés. Ce faisant, les données sur la détention des actions deviennent publiques et toute transaction subséquente doit être divulguée.

La décision de garder la participation gouvernementale dans RONA la plus discrète possible est motivée par la conservation de la valeur du titre. En effet, les marchés se montrent prudents en matière d'investissement dans une entreprise dont un gouvernement détient une minorité de blocage. La valeur de son action à la bourse peut en souffrir. Le but de RONA était d'ailleurs d'augmenter la valeur de son action afin de se prémunir contre d'autres offres d'achat hostiles. Reste que pour Investissement Québec, la participation dans RONA est une exception. De fait, la société d'État ne dispose ni de l'expérience ni de l'expertise dans le secteur du commerce de détail. En outre, un actif d'une valeur de 156 millions de dollars en actions de RONA, sur un portefeuille de 2,5 milliards de dollars, pèse lourd sur la rentabilité d'Investissement Québec. S'il en est ainsi, c'est parce que la transaction a été effectuée à même ses capitaux propres.

UTILISATION DES CAPITAUX PROPRES D'INVESTISSEMENT QUÉBEC

Les députés ont voulu comprendre les circonstances entourant le choix d'utiliser les capitaux propres d'Investissement Québec pour procéder à la transaction. En théorie, l'achat des actions

aurait pu se faire par le Fonds de développement économique (FDE). En effet, le principal objectif du FDE est d'effectuer des interventions structurantes pour le développement économique du Québec. Les interventions découlant de décisions gouvernementales sont mises en œuvre par l'entremise de ce fonds, permettant ainsi d'y associer tous les bénéficiaires et tous les coûts. En procédant de la sorte, c'est le gouvernement qui décide de l'achat et de la vente, ou qui doit, à tout le moins, l'autoriser. Dans ce contexte, Investissement Québec peut être appelée à agir comme mandataire du gouvernement.

Cependant, l'achat des actions de RONA s'est fait par l'entremise des capitaux propres d'Investissement Québec. Ce faisant, bien que la société d'État soit intervenue à la demande du gouvernement, elle n'avait pas, au moment de la vente, à obtenir son approbation pour la réaliser.

Les activités liées aux capitaux propres sont inhérentes à l'offre normale de services d'Investissement Québec. Ces services comprennent des prêts, des garanties de prêts et des investissements tels que des prises de participation par l'achat de capital-actions. Dans ce dernier cas, la Loi sur Investissement Québec prévoit que la société d'État ne peut investir une somme supérieure à 2,5 % de la valeur nette de ses actifs sans l'autorisation du gouvernement.

Selon M. Roquet, trois raisons pourraient expliquer le choix d'utiliser les capitaux propres de la société d'État pour ce faire. En premier lieu, une telle opération n'a pas à être divulguée, du moins tant que l'investisseur possède moins de 10 % des actions. Pour l'actionnaire institutionnel habituel, une prise de participation du gouvernement dans la société dans laquelle il possède des actions peut être perçue négativement. Les intérêts de cet actionnaire et ceux du gouvernement risquent de diverger en cas d'offre d'achat.

En deuxième lieu, si l'achat des actions se fait par le biais du FDE, la transaction est rendue publique. Le message envoyé à la communauté des affaires indique que le gouvernement du Québec est en train d'organiser une minorité de blocage. La valeur du titre de l'entreprise pourrait s'en ressentir à la baisse.

La troisième raison touche au processus impliquant le FDE. Il est beaucoup plus lent que celui que peut entreprendre Investissement Québec pour en arriver à une prise de participation dans une société comme RONA.

De l'utilisation des capitaux propres d'Investissement Québec découle quelques enjeux signalés aux députés lors des auditions. Les répercussions d'un gain ou d'une perte de valeur du titre de RONA, par exemple. Si l'action de RONA perd de la valeur, les bénéfices de la société d'État en seront directement affectés. Dans le champ du Fonds de développement économique, ce sont les résultats financiers du gouvernement qui seront alors affectés par la perte de valeur.

VENTE D'UN PREMIER BLOC D' ACTIONS DE RONA PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC

Au mois de novembre 2013, RONA annonce à tous ses actionnaires qu'elle souhaite racheter 8,5 millions d'actions ordinaires pour les retirer du marché. Cela signifie que le nombre total d'actions en circulation diminuera d'autant et que les actionnaires, à moins de vendre des actions, verront de ce fait leur pourcentage de propriété augmenter.

Selon M. Scraire, ce rachat d'actions par l'entreprise indique la confiance qu'elle porte en la valeur de son titre. Souvent, il en résulte une remontée de la valeur de l'action. L'entreprise diminue ainsi le risque d'une offre d'achat par de potentiels acquéreurs.

Comme l'a expliqué M. Mario Albert, au moment de cette vente, la situation de l'entreprise avait quelque peu changé. Un plan de restructuration avait été mis en place et donnait des résultats positifs. Après avoir connu une succession de déficits, RONA vivait une période marquée de bénéfices et la valeur de son action progressait. Malgré ces signes encourageants, sa situation restait quand même assez délicate.

À sa séance du 18 novembre 2013, le conseil d'administration d'Investissement Québec étudie la recommandation des dirigeants et adopte à l'unanimité la résolution visant à disposer de 1 million des 12 millions d'actions détenues par l'organisme. La vente permet à la société d'État de conserver sa participation dans RONA sous le seuil de 10 %. Comme cette vente s'inscrit dans l'orientation donnée par le gouvernement, et qu'elle se fait à même les capitaux propres d'Investissement Québec, le conseil d'administration ne juge pas nécessaire de consulter le ministre responsable.

VENTE DE LA TOTALITÉ DES ACTIONS DE RONA PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC

Un an plus tard, en novembre 2014, à la suite d'un deuxième rachat d'actions par RONA, Investissement Québec prépare la vente de 875 000 actions, toujours dans le but de demeurer sous le seuil d'initié, soit de 10 %. Or, au terme de la séance du conseil d'administration, ce dernier décide de vendre la totalité de ses actions.

Les députés ont voulu savoir dans quel contexte cette décision a été prise. Tout d'abord, il convient de préciser que la direction de la société d'État avait préparé un document d'information à l'intention des membres du conseil d'administration sur la décision de vendre un deuxième bloc d'actions. Le sujet de la vente de la totalité des actions est abordé au cours de la discussion sur la vente de ce bloc. Des membres du conseil s'interrogent alors sur la pertinence de conserver des actions de RONA, compte tenu de l'évolution de la conjoncture depuis leur acquisition en août 2012. Qui plus est, selon les membres, la perspective d'une offre d'achat semblait faible. La question du risque que faisait courir à Investissement Québec sa participation dans RONA est aussi déterminante. Rappelons que le coût d'acquisition des actions de la compagnie s'élevait à 156 millions de dollars, soit, à l'époque, environ 6 % du portefeuille de la société d'État. Or, une perte de valeur des actions de RONA avait le potentiel de faire fondre complètement les bénéfices réalisés dans l'année par Investissement Québec. Aussi, des députés se sont demandé si les attentes gouvernementales sur le plan de la rentabilité d'Investissement Québec n'ont pas accentué le risque que représentait la participation dans RONA.

L'autre point d'intérêt de la Commission a touché à l'obligation ou non pour le conseil d'administration, de consulter le ministre responsable d'Investissement Québec sur la vente de la totalité des actions de RONA. Rappelons que l'article 4 de la loi constitutive de la société d'État prévoit qu'elle a pour mission de contribuer au développement économique du Québec conformément à la politique économique du gouvernement. Néanmoins, légalement, comme Investissement Québec a acheté les actions à même ses capitaux propres, elle n'a pas à demander ni l'avis ni l'autorisation du ministre.

Cependant, comme l'achat a été effectué en 2012 à la demande du gouvernement du Québec, le conseil d'administration s'est retrouvé dans une zone grise. D'ailleurs, selon le rapport du Vérificateur général du Québec, cette transaction est une intervention financière qui relève plus du FDE que des activités régulières d'Investissement Québec. Partant de là, les administrateurs ont jugé qu'ils devaient consulter le ministre. Les membres du conseil ont estimé ne pas avoir la latitude nécessaire pour autoriser la vente sans consulter le gouvernement, ce qui est démontré par les procès-verbaux. C'est pourquoi il a été résolu de consulter le ministre non pas pour lui demander un accord formel, mais plutôt pour connaître sa position sur la transaction et ses possibles objections.

Pour poursuivre, deux questions se sont posées à la Commission. Comment le conseil d'administration d'Investissement Québec est-il entré en contact avec le ministre? Et quels événements ont conduit à la vente de la totalité des actions de RONA à partir de décembre 2014? Après la séance du conseil d'administration, entre le 17 et le 21 novembre 2014, et afin de donner suite à la résolution adoptée par le conseil, M. Yves Lafrance, alors président-directeur général par intérim d'Investissement Québec, a utilisé le canal de communication habituel en s'adressant à M. Pierre Ouellet, chef de cabinet du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation. M. Lafrance voulait sonder la position du ministre sur la vente de la totalité des actions détenues par la société d'État.

Le chef de cabinet s'entretient ensuite avec le ministre, M. Jacques Daoust. Au cours de cet échange, M. Daoust s'informe, en vertu de la loi, des seuils au-delà desquels une autorisation du ministre ou du Conseil des ministres est nécessaire pour vendre la totalité des actions de RONA. Après quoi, M. Ouellet contacte M. Marc Paquet, vice-président aux affaires juridiques et secrétaire d'Investissement Québec, le 21 novembre 2014, pour lui demander la hauteur des seuils. Le jour même, M. Paquet lui répond que le conseil d'administration peut agir de son propre chef dans les circonstances visées. La valeur de la transaction étant sous les seuils, Investissement Québec n'a pas à obtenir quelque avis que ce soit du ministre.

Le 26 novembre 2014, M. Jean-Jacques Carrier, vice-président et chef de la direction financière d'Investissement Québec, envoie un courriel à M. Ouellet pour demander si le ministre est en accord avec la transaction. Après une discussion sur ce sujet entre le ministre et son chef de cabinet le même jour, ce dernier répond par courriel : « O.K. » De l'avis de l'auteur du courriel, cette réponse est donnée sachant qu'Investissement Québec n'est pas tenue légalement de consulter le ministre. Toujours selon M. Ouellet, le ministre s'en remettait à la responsabilité de la société d'État de sa décision de vendre les actions.

Cette réponse étant relayée au conseil d'administration d'Investissement Québec, la société liquide ses actions en quelques blocs jusqu'en février 2015. Deux années se sont écoulées depuis la première vente d'actions par Investissement Québec et l'achat de la chaîne de quincailleries par l'entreprise américaine Lowe's. Rien n'indique qu'une seule de ces transactions ait fait l'objet d'une autorisation préalable du ministre responsable.

Enfin, des membres se sont enquis de la nature des contacts entre M. Ouellet et le chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Louis Dufresne relatifs à cette vente d'actions. M. Ouellet a affirmé qu'il n'a lancé la question au cabinet du premier ministre qu'une fois le rapport du Vérificateur général du Québec déposé, soit le 2 juin 2016. Ce n'est qu'à cette occasion qu'il relate son échange avec Investissement Québec sur les seuils requérant l'approbation du ministre ou du Conseil des ministres pour vendre. M. Ouellet a ajouté que le deuxième échange sur ce dossier avec le cabinet du premier ministre a eu lieu le 19 août. Il signifie alors qu'il songe sérieusement à demander à la Commission de l'économie et du travail de l'entendre dans le cadre du présent mandat. Il veut rectifier certaines suppositions véhiculées dans les médias selon lesquelles il aurait autorisé la vente des actions sans même en discuter avec le ministre.

PISTES DE SOLUTION PROPOSÉES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Au cours des échanges, des témoins ont abordé certains problèmes procéduraux et de gouvernance. Les seules pistes de solution proposées à cet égard sont les suivantes. M. Roquet estime qu'il faudrait mettre en place un processus permettant au Fonds de développement économique d'intervenir dans des situations d'urgence. Le tout, suivi d'une obligation de rendre compte au Conseil des ministres.

Dans le même ordre d'idées, la vérificatrice générale du Québec, M^{me} Leclerc, a réitéré une recommandation de son rapport portant sur Investissement Québec, soit de : « Préciser, en collaboration avec tous les intervenants gouvernementaux concernés, les critères permettant de clarifier la démarcation entre les interventions d'importance menées à même le FDE et celles réalisées avec les capitaux propres d'IQ. »

Dans une perspective plus large, M. Scraire a plaidé pour que le législateur se dote d'outils efficaces pour éviter la vente d'entreprises et de sièges sociaux. Il s'agit là d'assurer la pérennité de nos entreprises. Par exemple, il faudrait apporter des précisions législatives aux lois des sociétés par actions et aux lois sur les valeurs mobilières, notamment sur l'obligation des conseils d'administration de tenir compte de toutes les parties prenantes dans des décisions de vente. Certaines dispositions relatives à la rémunération excessive des dirigeants en cas de vente de la société pourraient être ajoutées. De plus, les obligations des conseils d'administration gagneraient à être plus claires et plus précises.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Les membres de la Commission de l'économie et du travail réitèrent leur appui aux démarches de la vérificatrice générale et plus particulièrement à la recommandation suivante :

Préciser, en collaboration avec tous les intervenants gouvernementaux concernés, les critères permettant de clarifier la démarcation entre les interventions d'importance menées à même le FDE et celles réalisées avec les capitaux propres d'IQ.

Les députés l'encouragent de plus à faire un suivi.

Les membres de la Commission de l'économie et du travail invitent Investissement Québec à utiliser, à l'avenir, des documents officiels contenant les signatures nécessaires lorsque des autorisations sont requises.

En outre, ils appuient la volonté d'Investissement Québec de se donner un protocole d'accès rapide au Fonds du développement économique.

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

